

Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Pontigny
du mardi 02 octobre 2007

Conseillers présents : Hubert Trapet, Chantal Vernat, Fabienne Poirier, Martine Fromonot, Guy Pervilhac, Alain Garnier, Patrick Canciani, Jean-Claude Cubizolles, Joseph Lo Verso, Patrick Marie .

Conseillers absents excusés : Denise Moreau, Pierre Clerc, Patrick Mazurier.

Conseiller absent non excusé : Frédéric Damas.

Procurations validées : Denise Moreau à Joseph Lo Verso, Pierre Clerc à Patrick Canciani, Patrick Mazurier à Martine Fromonot.

Secrétaire de séance : Patrick Marie

Séance du conseil ouverte à 20 h 35 min .

1. Adjoints :

Le maire informe le conseil que la démission de **Jean-Pierre Thareau** premier adjoint, a été entérinée par le préfet de l'Yonne . De ce fait, un glissement des responsabilités sera effectué à savoir que le deuxième adjoint passera premier , le troisième second, le quatrième troisième. **Fabienne Poirier**, actuelle quatrième adjointe, fait part de son désir de garder ce rang dans la nouvelle organisation. **Patrick Canciani**, seul candidat au poste d'adjoint, est élu à l'unanimité. Une délibération validant sa position de troisième adjoint est ensuite adoptée à l'unanimité des voix .**Patrick Marie** demande que le conseil statue sur la situation de **Frédéric Damas**, conseiller municipal, systématiquement absent au réunion du conseil. **Le Maire** informe le conseil, qu'en effet , il a été omis de réinscrire ce sujet à l'ordre du jour et demande une délibération sur la démission de fait, de **Frédéric Damas**. La décision est prise à l'unanimité des voix .

2. Personnel communal.

Fabien Bigot ayant été reçu au concours «d' agent technique qualifié », **Le Maire** propose au conseil que soit créé un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe. La nomination de **Fabien Bigot** sera validée au 01 /01/2008.

3. CPI

Le centre de première intervention de Pontigny a recruté un nouveau pompier volontaire en la personne de **Samuel Lebon**. Un arrêté de nomination a été pris le 07/09/07. Il est rappelé , à cette occasion, que l'effectif d'une brigade est normalement de 10 pompiers et que pour rappel, **Didier Leconte** cessera ses fonctions l'année prochaine.

4. Sécurisation routière.

Martine Fromonot expose les décisions de la commission sécurité réunie le 26/09, à savoir :

- la mise en place prochaine de 2 panneaux « contrôle radar » sur la RN 77 .
- La commande de panneaux de limitation 70 et 50 pour le CD 91 (route de Chablis).
- La commande de 2 panneaux, 50 et rappel pour la rue Andrée Merle .
- Il faudra de la même manière, commander des panneaux fin de limitation à 30 pour la RN 77 et déplacer l'actuel panneau de limitation 30 qui dans le sens St Florentin- Auxerre, n'est pas visible de la rue Andrée Merle.

Il est présenté sur tableau, le schéma de sécurisation du quartier de la Tuilerie, y apparaît :

- la mise en place : de deux stops (un par sens) dans la rue de la tuilerie à hauteur de la rue du château d'eau, la rendant, de fait, prioritaire .
- De manière comparable, deux stops seront installés toujours dans la rue de la Tuilerie mais, à hauteur de la rue des Seringas.
- De plus un passage piéton sera implanté à hauteur du 22 rue de la Tuilerie.

L'ensemble du conseil approuve les décisions prises, excepté **Guy Pervilhac** qui s'abstient, considérant que « des demi- mesures en matière de sécurité ne sont pas efficaces ». Il déplore l'absence de décisions pour la rue Rabé où la vitesse risque de rester excessive malgré le caractère prioritaire laissé à la Rue de La Source. **Patrick Canciani** rappelle que ce dossier est en attente depuis un an et qu'il est temps de trancher. L'engagement est pris, d'étudier la sécurisation de la rue Rabé, **Patrick Marie** exposant la possibilité de création de chicanes « fleuries » peu coûteuses et **Hubert Trapet** évoquant la délimitation de places de stationnement sur la chaussée, procédé efficace sur la RN 77.

5. Plan communal de sauvegarde.

Evoqué lors du dernier conseil municipal, **Le Maire** demande que soit complété le groupe de travail ,planchant sur l'élaboration de ce document .**Alain Garnier** et **Patrick Marie** se portent volontaires .

6. Divers .

a) L'enclos .

Le Maire propose une première réflexion sur l'urbanisation du lieu dit « l'enclos » , zone 1NA, située approximativement entre la rue de l'abbé Tauleigne et la rue château gaillard et s'étendant sur 5 ha dont environ la moitié appartient à la commune. Un dossier est remis en séance à chaque conseiller. L'étendue du site, implique la création d'un nouveau quartier où pourraient se côtoyer , logements , pavillons et services . Quatre opérateurs seraient d'ores et déjà intéressés pour valoriser cette zone :

- Brennus habitat, oeuvrant prochainement pour le lotissement de la rue A Merle.
- L'OPAC, société HLM.
- Marriott hôtel, groupe privé d'hôtellerie
- Murano immobilier, porteur du projet « les Séniorades ».

Murrano immobilier propose, en effet, la construction et la gestion d'une résidence (40 à 50 logements) pour personnes du troisième âges autonomes, au sein de laquelle seraient intégrés des services (ménage, santé ,repas etc....). Ce type de structure, s'adresse à des couples dont le revenu mensuel est \geq à 2 500 euros . Son installation créerait une dizaine d'emplois. Ce groupe propose également une étude, à ses frais, de l'aménagement du quartier.

Hubert Trapet, après cette présentation, demande l'avis du conseil municipal .

Patrick Marie souligne qu'il préfèrerait que soit créée une zone locative qui assurerait la pérennité de nos écoles plutôt qu'un complexe réservé à une élite, qui exclut de fait, nos administrés dont les revenus sont en majorité largement inférieurs . **Guy Pervilhac** précise que la population cible n'est pas locale, mais est celle des villes qui cherche à fuir l'insécurité en intégrant un complexe qui sera d'ailleurs clos et surveillé. **Fabienne Poirier** déplore le côté cloisonnement du projet qui risque d'isoler les résidents du reste du village.

Chantal Vernat soulève les risques liés à l'arrivée massive de personnes extérieures à la commune et craint une intégration difficile de ces nouveaux venus.

Devant le scepticisme ambiant, une nouvelle fois relayé par **Joseph Lo Verso** , **Hubert Trapet** précise que ce type de concept est aussi proposé par l'OPAC et à des prix moindres. Mais charge à la commune d'organiser les services .**Fabienne Poirier** pense que cette possibilité est tout à fait réalisable .

Pour conclure cette première discussion, le conseil municipal pense confier l'étude d'aménagement de ce futur quartier, à un cabinet indépendant(coût probable 10 000 à 15 000 euros, sans y intégrer les possibles subventions),mais n'exclut pas de demander, en parallèle, à un ou plusieurs opérateurs de présenter leur projet d'ensemble(sans frais à engager).

b) Réception du toit de l'abbatiale

La manifestation initialement programmée pour novembre, est reportée au 12 janvier 2008, le jour de la « journée des élus ». La population sera invitée à un vin d'honneur. L'organisation mise en place sera modifiée en conséquence. Budget prévu 2000 euros, un complément sera peut- être nécessaire.

A ce propos, **Patrick Marie** s'émeut que pour le repas de la « journée des élus », alors que les officiels, leurs épouses et chauffeurs sont invités , les conseillers municipaux (autres que maire et adjoints) qui pour rappel ne perçoivent aucune indemnité, soient eux dans l'obligation de payer leur repas .

c) Appartement communal vaquant.

L'appartement situé derrière l'école se libérant, **Le Maire** demande au conseil de se positionner quant aux critères à retenir pour le choix du et des prochains locataires. Est-il préférable d'opter sur l'assurance de paiement des loyers (personnes ayant un emploi stable) ou faut-il privilégier l'aspect social avec des risques d'impayés ? **Fabienne Poirier** propose que les futurs locataires passent par un organisme de cautionnement (CNIL). **Patrick Canciani, Joseph LoVerso** et **Alain Garnier** assisteront le maire pour l'étude des 4 ou 5 dossiers de candidatures.

d) Le CMJ

Patrick Marie informe le conseil de l'initiative du CMJ qui désire participer au prochain Téléthon, ceci en organisant un parcours sportif (cross, parcours VTT...). Une réunion avec les associations du village, est prévue le mercredi 3 octobre pour assembler les diverses initiatives et assurer le succès de cette manifestation. **Chantal Vernat** rappelle l'organisation, le 27 octobre, d'une chasse au trésor qui avait été reportée pour cause de publicité trop tardive.

e) Informations et remarques diverses

- **Martine Fromonot** indique que les sept tombes de soldats ont été nettoyées ainsi que le monument de Paul Desjardins. La gravure du nom de ce dernier a été refaite.
- **Le Maire** informe le conseil qu'il a eu une réunion avec le personnel communal. Certains employés déplorent de ne jamais voir de conseillers municipaux, sur ou après les chantiers réalisés par leur soin (maternelle, vestiaires du foot.....) **Hubert Trapet** encourage les élus à aller constater le savoir faire de nos personnels .
- **Patrick Canciani** annonce la pose imminente de caniveaux dans la rue Château Gaillard.
- **Le Maire** informe le conseil municipal de l'état de la trésorerie, qui s'élève à ce jour à 375 455 ,92 euros.
- **Guy Pervilhac** fait remarquer que beaucoup de vitraux de l'abbaye sont cassés et demande que la cabane de chantier, actuellement le long du terrain de foot de l'ADAPT, soit retirée par l'entreprise à qui elle appartient.

Aucune personne présente dans le public n'a désiré prendre la parole à l'invitation du **Maire**.

Séance levée à 23h 25 min

